

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU BASSIN AUTERIVAIN  
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	32	40

**N° 190/2019**

**OBJET : Projet de réhabilitation de l'office de tourisme intercommunal / Choix du scénario**

**L'an deux mille dix-neuf et le 5 novembre à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 29 octobre 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de la commune de Puydaniel, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Monique DUPRAT, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Danielle TENZA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Pierre-Yves CAILLAT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, Joël MASSACRIER, René MARCHAND, Floréal MUNOZ, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Michel ZDAN.

**ABSENTS AVEC PROCURATION :** Marie-Christine ARAZILS donne procuration à Régis GRANGE, Nadine BARRE à Jean-Claude BLANC, Pascal BAYONI à Dominique BLANCHOT, Jean CHENIN à Pierrette HENDRICK, Gilles COMBES à Danielle TENZA, Michel COURTIADÉ à Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN à Serge BAURENS, Franck MUNIGLIA à Céline GABRIEL.

**ABSENTS :** Messieurs Jean DELCASSE et Serge MARQUIER.

**ABSENTS EXCUSES :** Mesdames Monique COURBIERES, Nadia ESTANG et Sabine PARACHE et Messieurs Denis BEZIAT, René PACHER, Sébastien VINCINI.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Madame Céline GABRIEL a été nommée secrétaire de séance.**

Monsieur le Président rappelle que l'office de tourisme intercommunal est situé sur l'esplanade de la madeleine, dans le cœur historique de la commune d'Auterive. Si le local est idéalement situé pour l'accueil des visiteurs, son aspect extérieur et son aménagement intérieur ne le rendent pas attractif et facilement identifiable par les usagers.

Dans le but de développer la compétence tourisme, la CCBA souhaite, dans un premier temps, entreprendre une réhabilitation du local abritant l'office de tourisme intercommunal. Pour ce faire, elle a fait appel aux services du CAUE afin d'obtenir des propositions.

La collectivité a défini les besoins suivants : un espace d'accueil du public prenant en compte les normes PMR, un espace « bureau » isolé de l'espace d'accueil, un espace archive, un espace sanitaire privé.

Prenant en compte ces éléments, le CAUE a alors proposé deux scénarios :

- le premier, répondant strictement aux besoins exprimés, réhabilite le local existant, pour un coût estimé de 80 000 à 100 000 € HT,

- le second, plus ambitieux, déconstruit le bâtiment existant pour le remplacer par un édifice sur trois niveaux permettant la création d'une salle d'exposition, d'une salle de réunion et d'envisager une mutualisation des locaux, pour un coût estimé de 320 000 à 370 000 € HT.

Au vu des orientations souhaitées par la CCBA et en raison du coût estimé du second scénario, il est proposé de valider le premier scénario proposé, avec réhabilitation simple de l'existant pour un coût d'environ 80 000 à 100 000 € HT.

Considérant cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire,

**APPROUVE** le projet de réhabilitation de l'office de tourisme tel que proposé ci-dessus,

**AUTORISE** le Président à poursuivre les études du projet et à engager les démarches pour solliciter toute subvention.

Fait et délibéré à la salle des fêtes de la commune de Puydaniel, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président, Serge BAURENS